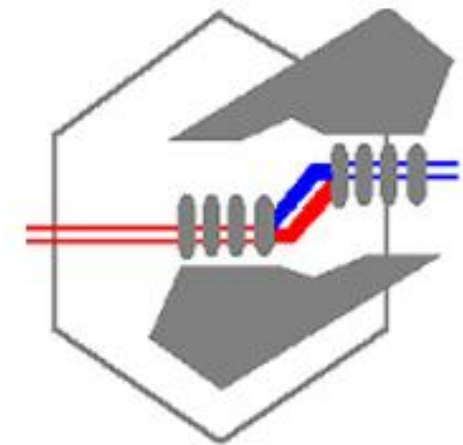
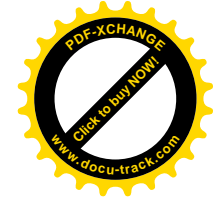
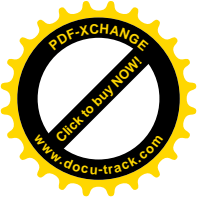


CHAMBRE DE MÉTIERS DE LA HAUTE-MARNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2003



Chers Collègues,

La Chambre de Métiers est auprès des pouvoirs publics l'établissement public représentatif des intérêts généraux de l'Artisanat.

Ses missions sont ainsi de :

- **défendre et promouvoir l'Artisanat,**
- **offrir aux entreprises les services et conseils dont elles ont besoin,**
- **tenir le Répertoire des Métiers et gérer le Centre de Formalités des Entreprises,**
- **délivrer les attestations de la qualité d'Artisan et le titre de Maître-Artisan,**
- **Organiser promouvoir et développer l'apprentissage dans le secteur des métiers,**
- **Favoriser la formation professionnelle des chefs d'entreprise, leurs conjoints et leurs salariés,**
- **Promouvoir les entreprises artisanales par des actions collectives de développement économique telles que foires, salons, développement des TIC etc...**

La Chambre de Métiers est donc présente pour accompagner le chef d'entreprise artisanale dans chaque étape de sa vie professionnelle, apprentissage, création ou reprise d'entreprise, formation, développement, transmission. Elle travaille pour ce faire en concertation avec les Organisations Professionnelles de l'Artisanat.

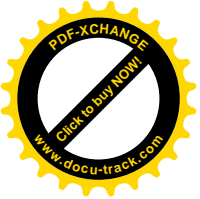
Nous vous convions à découvrir les actions que mène votre Chambre de Métiers au travers de ce rapport d'activité 2003.

Vous en souhaitant bonne lecture,

Nous vous prions de croire, Chers Collègues, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Le Président de la Chambre de Métiers,
Jacky HALÉ**





LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS

La Chambre de Métiers de la Haute-Marne est administrée par une Assemblée Générale composée de 36 artisans élus tous les cinq ans et répartis en deux collèges :

- Le collège des activités : composé de 24 membres représentant l'alimentation, le bâtiment, la fabrication et les services.
- Le collège des Organisations Professionnelles qui comprend 12 membres.



L'Assemblée Générale définit la politique de la Chambre de Métiers, détermine les actions à conduire et vote le budget.

L'Assemblée Générale élit un Bureau composé de 12 membres et un Président dont le rôle est de préparer et veiller à l'application des orientations prises par l'Assemblée Générale.

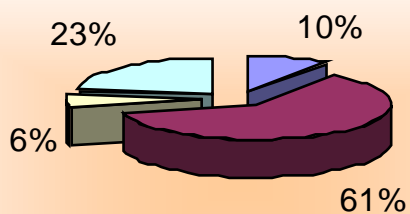
En 2003, l'Assemblée Générale de la Chambre de Métiers s'est réunir les 16 juin et 05 novembre et le Bureau les 14 janvier, 24 février, 08 avril, 09 mai, 16 juin, 08 septembre, 07 octobre et 05 novembre.

Les trois commissions de la Chambre de Métiers se sont également réunies :

- Commission des Finances les 19 mai et 13 octobre
- Commission des affaires économiques les 02 juin et 23 octobre
- Commission de la formation professionnelle les 21 mars et 13 octobre.

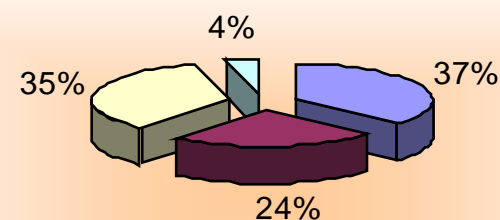
Au niveau des finances, les ressources de la Chambre de Métiers atteignent 1,127 million d'euros.

Dépenses

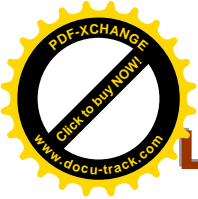


- Autres charges 13%
- Frais de personnel 61%
- Impôts et taxes 6%
- Achats et services extérieurs 20%

Ressources



- taxe pour frais de Chambre de Métiers 37%
- Ressources propres (vte de prestations et redevances) 28%
- Subvention (Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Europe) 35%
- autres recettes 4%



LA GESTION DU RÉPERTOIRE DES MÉTIERS ET LE CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES



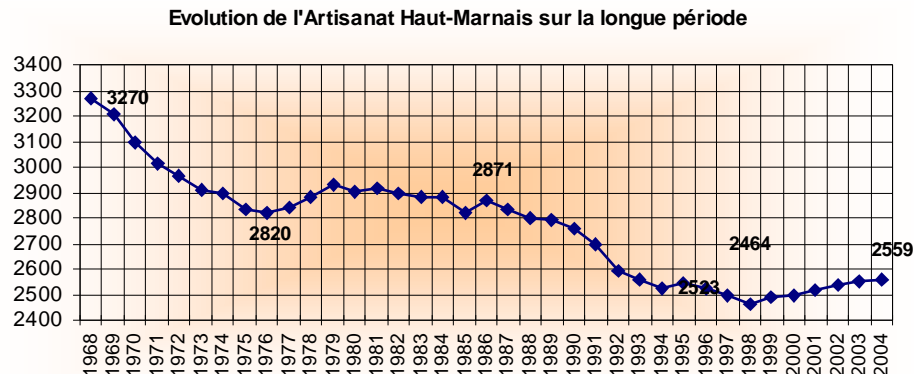
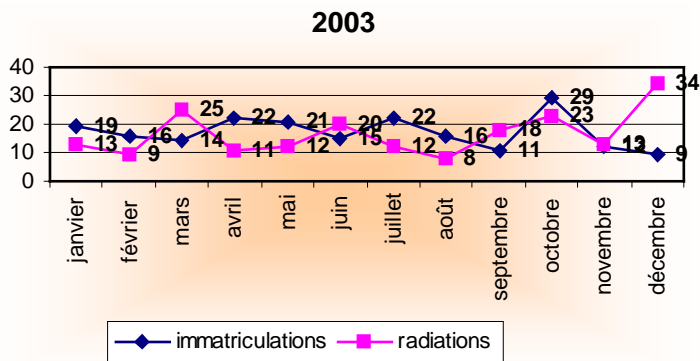
1 – Le Centre de Formalités des Entreprises :

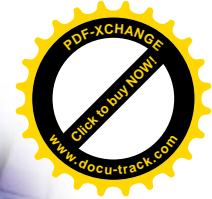
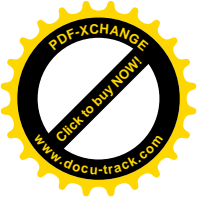
La tenue du Répertoire des Métiers est l'une des missions fondamentales que la loi a confié aux Chambres de Métiers. Notre compagnie enregistre et valide les formalités en délivrant les extraits du Répertoire des Métiers comme le ferait le greffe du Tribunal de Commerce pour les entreprises purement commerciales.

A partir de 1982, la Chambre de Métiers de la Haute-Marne a mis en place son Centre de Formalités des Entreprises. Il est considéré par le législateur comme le lieu de déclaration obligatoire et unique pour le créateur, le reprenneur et l'artisan, des événements touchant à la vie de l'entreprise et de ses dirigeants.

Toute création, modification ou radiation d'entreprise doit être déclarée au CFE de la Chambre de Métiers. Il joue ensuite un rôle d'interface en transmettant ces informations aux partenaires (Greffe des Tribunaux de Commerce, URSSAF, organismes sociaux, INSEE, Impôts etc...). Il facilite ainsi la tâche de l'artisan en réalisant ces formalités à sa place.

En 2003, le CFE aura immatriculé 206 entreprises et radié 198 autres. Le répertoire des Métiers compte ainsi 2 559 entreprises au 1^{er} janvier 2004. Au total, ce service aura géré 1462 événements relatifs à la vie des entreprises artisanales, ce qui a généré l'enregistrement et la transmission de 781 liasses CFE à ses partenaires du réseau.





En 2003 et en se regroupant avec une quarantaine de Chambres de Métiers, nous avons ouvert un site Internet dédié à la création d'entreprises en ligne. Il s'agit de www.cfe-metiers.com



bienvenue sur le site **CFE Métiers**

- Déclaration d'entreprise en ligne
- Pièces justificatives
- Formulaire téléchargeables
- Mode d'emploi
- Annuaire des CM
- Adresses utiles

Contact

Mentions légales - Réalisation AQUITAINE Valley et Chambres de Métiers CAP Métiers

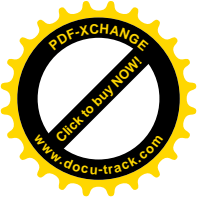


2 – Délivrance de titres de qualification :

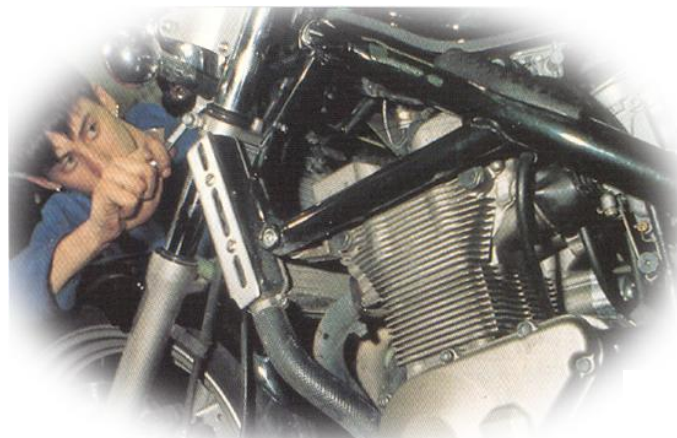
Une des missions du Répertoire des Métiers est l'attribution du titre de Maître-Artisan et la délivrance de l'attestation de la qualité d'artisan.

En 2003, un titre de Maître Artisan a été délivré à un chef d'entreprise du bâtiment (installation électrique) et 163 attestations valant qualité d'artisan.





L'APPRENTISSAGE



Les Chambres de Métiers ont toujours été initiatrices en matière d'apprentissage. Elles ont structuré leurs services apprentissage et souvent créé des Centres de Formation d'Apprentis.

1 – Le service apprentissage :

Le service apprentissage de la Chambre de Métiers est en relation avec les artisans qui souhaitent former des jeunes. Il les aide à remplir les formalités liées à l'apprentissage (déclaration, signature de contrat...). Il les renseigne sur les métiers préparés par cette voie de formation professionnelle, les aide à trouver des jeunes, des Centres de Formation d'Apprentis d'accueil, les informe sur la rémunération des jeunes etc...

En 2003, le service apprentissage de notre compagnie aura enregistré 396 contrats signés par les entreprises et les jeunes (ou leurs représentants légaux) dont 161 avec le CFAID, 101 avec le CFA bâtiment et 12 avec le CFA de l'industrie. Le solde concerne des contrats dont les jeunes seront formés dans les entreprises artisanales haut-marnaises mais qui suivront des cours dans un CFA extérieur au département. On peut noter que seulement 37 contrats auront été résiliés en 2003 parmi les contrats signés en 2003, ce qui fait un taux de rupture immédiat de 9,3%.

En prenant les statistiques de la Direction Départemental du Travail de 2003, avec 805 contrats enregistrés en Haute-Marne, le service apprentissage de la Chambre de Métiers instruit près d'un contrat sur deux (396/805).



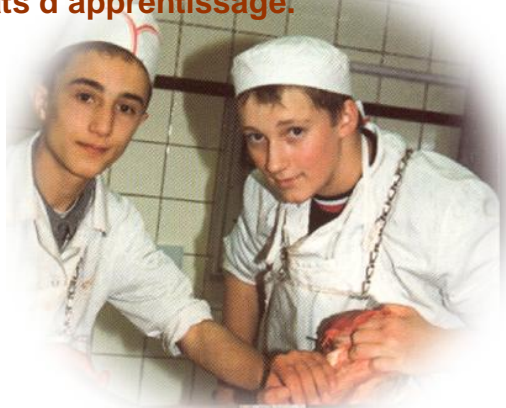
Au 1^{er} janvier 2004, la Haute-Marne compte 869 artisans habilités à former des apprentis. 604 contrats sont en cours d'exécution dont 268 de 1^{ère} année, 320 de 2^{ème} année et 16 de 3^{ème} année.



2 L'enquête apprentissage :

Afin d'aider les jeunes dans leur recherche de contrats d'apprentissage, la Chambre de Métiers avec les deux autres compagnies consulaires, questionnent l'ensemble des entreprises de la Haute-Marne pour recueillir leurs offres. En mai-juin ce sont 869 entreprises artisanales qui auront été questionnées par la Chambre de Métiers, 160 ont répondu, générant l'offre de 92 contrats d'apprentissage.

3 – Le C.F.A.I.D.



La Chambre de Métiers de la Haute-Marne est propriétaire du Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel et Départemental.

Dans ce cadre elle a entrepris, avec le soutien du Conseil Régional, de l'Europe, du Conseil Général de la Haute-Marne, de rénover ce site depuis 1998. 2003 aura vu l'achèvement d'un nouveau bâtiment de demi-pension sur le site pour un coût total de travaux de 1 418 000 euros. inauguré le 27 novembre 2003.





LA PROMOTION DES MÉTIERS AUPRES DES JEUNES

Promouvoir l'enseignement professionnel sous statut scolaire (en lycée) ou par la voie de l'apprentissage (en CFA), faire connaître et attirer des jeunes vers le secteur des Métiers a toujours été une priorité de notre compagnie. C'est la raison pour laquelle elle a mis en place un service spécifique d'aide aux jeunes le Centre d'Aide à la Décision (CAD) et qu'elle pilote un certain nombre d'actions.

1 – Le Centre d'Aide à la Décision (C.A.D.) :



Au service des jeunes :



Ce service a pour mission d'aider les jeunes à définir et élaborer un projet professionnel. Cette aide va prendre la forme d'un positionnement avec des outils tels ORIENTE MÉTIERS, de découvertes concrètes des métiers par des rencontres avec des chefs d'entreprise ou par la mise en stage et par l'accompagnement et le suivi du jeune.

En 2003, le nombre de jeunes accueillis au C.A.D. est de 245 dont 81 collégiens, 57 lycéens, 79 jeunes déscolarisés, 18 apprentis, 3 étudiants (post bac) et 7 salariés.

Le nombre de jeunes suivis par le C.A.D. est de 136.

Le nombre de jeunes bénéficiaires de tests d'évaluation et de positionnement est de 161 et ceux qui bénéficient d'un stage en entreprise sont de 44.



Au service des entreprises :



Le CAD est à l'écoute des entreprises en matière d'informations sur les formations en alternance. Il répond à leurs besoins en matière de recherche de CFA et de recrutement d'apprentis.

C'est ainsi que 16 entreprises ont contacté le CAD dans le cadre d'une aide au recrutement de jeunes. 7 contrats d'apprentissage ont été signés dans ces entreprises.

Partenariat :

Le CAD travaille en partenariat avec les Agences Locales pour l'Emploi, les Missions Locales et les Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation, ainsi qu'avec les CIO et les établissements scolaires.

En 2003, 3 interventions collèges ont été réalisées ; l'objectif étant d'informer les jeunes collégiens (4^{ème} et 3^{ème}) sur les métiers de l'Artisanat et les filières de formations.

Les actions :

Le FORUM de l'alternance et de l'apprentissage : Piloté en Haute-Marne par la Chambre de Métiers, le forum qui s'est déroulé les 7, 8 et 9 février 2003 a pour objet d'être une vitrine de l'enseignement professionnel où les jeunes et leur famille peuvent y rencontrer tous les partenaires et organismes de la formation. En 2003, le forum a accueilli 2 484 visiteurs.



Bravo les Artisans : Cette action menée en partenariat avec l'Inspection Académique, s'adresse aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} des collèges et a pour but de leur faire découvrir l'Artisanat et la diversité de ses métiers. Pour les établissements scolaires, Bravo les Artisans est une aide à l'orientation des jeunes et pour les entreprises c'est un moyen de faire connaître leurs activités et d'intéresser les jeunes à leurs métiers. En 2003 (année scolaire 2002-2003), cinq collèges, 49 collégiens et 24 entreprises ont participé à la 7^{ème} opération Bravo les Artisans dont la manifestation de restitution finale a eu lieu le 19 juin 2003 au siège de la Chambre de Métiers.



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La Chambre de Métiers est un organisme de formation qui propose trois types de prestations pour trois publics différents.



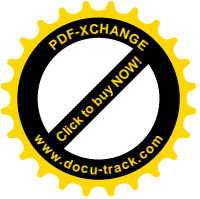
Les formations professionnelles continues pour les artisans, leurs conjoints et leurs salariés. Il s'agit principalement de formations transversales et généralistes liées à l'informatique et Internet, à la comptabilité-gestion, au commercial et des stages professionnels (capacité professionnelle de conducteur de taxi, stage fleuriste pour les fleuristes).

Les formations diplômantes ayant pour objet de préparer au diplôme de niveau IV du Brevet de Maîtrise (notamment en coiffure) et du Brevet de Collaborateur de Chef d'Entreprise Artisanale. Le public est ici un public de jeunes salariés ou de conjoints d'artisan. La Chambre de Métiers met en œuvre des formations conduisant aux diplômes du secteur des métiers.

En 2003 la Chambre de Métiers aura accueilli 442 stagiaires dont 219 salariés, 63 demandeurs d'emploi, 151 artisans et artisan-commerçants et 9 autres statuts.

Enfin le stage préalable à l'installation pour les créateurs et repreneurs d'entreprises. C'est un public de salariés ou de demandeurs d'emploi (notamment indemnisés par les ASSEDIC).





LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le service économique de la Chambre de Métiers, présent à Chaumont, Saint-Dizier et Langres intervient auprès des créateurs et repreneurs d'entreprise et des artisans. Il mène des actions collectives en faveur du secteur des métiers. Il est présent dans les territoires.

1 - En matière de création et de reprise d'entreprises, la Chambre de Métiers intervient pour informer, conseiller, former les porteurs de projets.

En 2003, notre compagnie aura ainsi reçu 515 créateurs ou repreneurs potentiels. Elle aura organisé 11 stages préalables à l'installation pour 194 stagiaires (chefs, conjoints ou associés).

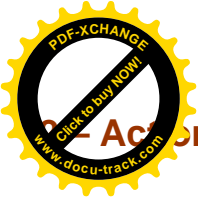
Grâce au dispositif d'accompagnement « ENVOL » mis en place par le Conseil Régional à destination des créateurs, repreneurs d'entreprise, la Chambre de Métiers aura en 2003 :

- entré 71 nouvelles entreprises dans le dispositif,
- fait réalisé 56 bilans de compétences pour ces mêmes entreprises
- formé 70 créateurs
- accompagné 84 entreprises dans le cadre du suivi (quatre demi-journées par an), 159 suivis auront été réalisés par le service économique de la Chambre de Métiers.

Dans le cadre d'un soutien des demandeurs d'emploi à la formalisation de leur projet de création, la Chambre de Métiers aura accompagné 64 dossiers ACCRE.

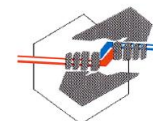
Enfin, la Chambre de Métiers aura participé à la Semaine Nationale de la Création d'Entreprise du 09 au 15 octobre en organisant des journées portes ouvertes à Chaumont et à Saint-Dizier et en organisant une formation pour les cédants le 13 octobre.





Actions collectives :

- En 2003 la Chambre de Métiers aura initié, avec le soutien financier de la DRCA et du Conseil Régional (appui technique) un appel à projet ayant pour objet la première informatisation des entreprises artisanales de moins de 5 ans.
- Au niveau de l'accompagnement des entreprises en matière commerciale, la Chambre de Métiers aura organisé l'exposition des Métiers d'Art à la Chapelle du Lycée (12 entreprises participantes) et se sera associée à la mise en place du MIDEST (12 entreprises), le FIST (3 entreprises) et le PROCEED (4 entreprises).
- Suivi de 45 entreprises dans le cadre du F.A.F.. Il s'agissait pour des entreprises créées depuis moins de deux ans de les suivre à raison de 2 journées par an pour limiter le taux de mortalité des jeunes entreprises.
- En matière de soutien à la transmission-reprise d'entreprises, la Chambre de Métiers aura diagnostiqué 26 entreprises à céder, 19 entreprises sont présentes sur le site BNOA.net, organisé un stages de transmission pour 15 artisans stagiaires. Elle aura permis la reprise de 14 entreprises artisanales.
- Enfin la Chambre de Métiers aura impulsé la mise en place du premier forum de la transmission-reprise à Saints Geosmes le 05 novembre 2003 où 35 offres d'entreprises ont pu y être proposées et qui a accueilli 150 visiteurs.



CONTACT :

Chambre de Métiers de la Haute-Marne
François RAULLET
9 rue Debrès
52012 Chaumont cedex
Téléphone : 03 25 32 19 77
Télécopie : 03 25 32 29 50
Messagerie : cm52.eco@wanadoo.fr

PARTENAIRES :

À
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Délégation Régionale au Commerce
et à l'Artisanat



Entreprises à Reprendre



3 – Développement Local et territorial :

- En 2003, la Chambre de Métiers de la Haute-Marne se sera impliquée dans les Conseils de Développement du Pays Nord Haut-Marnais, du Pays de Chaumont et du Pays de Langres. Elle y est force de propositions en faveur de l'artisanat de ces territoires.
- Présente dans les territoires, la Chambre de Métiers aura assuré 36 permanences dans les arrondissements nord et sud haut-marnais, au plus près des artisans et des créateurs d'entreprise. Les permanences régulières se font à Wassy, Joinville, Bourbonne les Bains, Fayl-Billot et Chalindrey. Des permanences à la demande se font sur 13 autres communes.
- Enfin la Chambre de Métiers participe aux opérations de restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) du Pays Nord haut-marnais et Pays de Chaumont et aux opérations urbaines de Joinville et de Wassy.



4 – Développement commercial :

Membre de droit de la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC) notre Chambre de Métiers aura étudié et donné l'avis du secteur sur 13 projets de création ou d'extension de « grandes surfaces ». De plus son avis a été requis lors de 137 demandes de manifestations commerciales temporaires.

Par ailleurs la Chambre de Métiers participe activement aux travaux de l'Observatoire Département du Commerce chargé de « documenter » les demandes de modifications de l'appareil commercial existant.

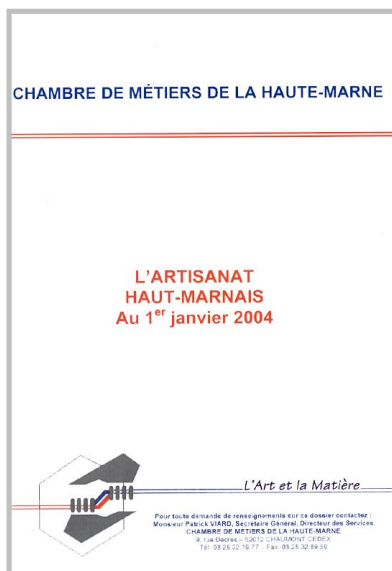
COMMUNICATION

En matière de communication, il s'agit pour la Chambre de Métiers de mieux communiquer avec les artisans, ses partenaires et de promouvoir le secteur des métiers.

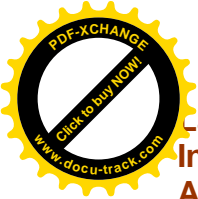
1 – Les outils de communication :



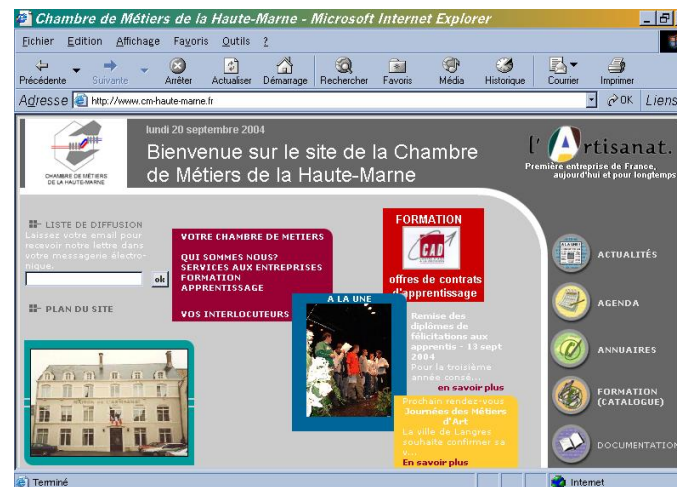
La Chambre de Métiers a poursuivi la publication de la revue « METIERS » qui paraît tous les deux mois. Elle est adressée aux 2500 entreprises artisanales du département et à 300 partenaires (Conseil Général, Conseil Régional, Communes, etc...)



Comme tous les ans, nous avons publié un document statistique sur l'artisanat haut-marnais. Il présente l'artisanat haut-marnais et l'emploi et l'évolution de ses indicateurs sur la longue période.



La Chambre de Métiers a par ailleurs ouvert son site Internet dont l'adresse est www.cm-haute-marne.fr. Au delà d'une communication institutionnelle sur nos missions et services, le site de la Chambre de Métiers propose des actualités de la Chambre de Métiers et du secteur des métiers, le catalogue de nos formations avec possibilité de s'inscrire, un annuaire de nos principaux partenaires avec des liens sur leurs sites et une base documentaire utile à l'artisan et au créateur d'entreprise.



2 - La promotion de l'artisanat et du secteur des métiers.



En 2003, avec la Préfecture de la Haute-Marne et le Conseil Général, notre compagnie a pris l'initiative de relancer le prix départemental des métiers d'art. Consacré cette année à la création contemporaine, 4 candidats ont concouru, il s'agit de Melle Catherine BIQUET, vitrailliste à Cohons, Mme Odile GUENIN, créatrice de bijoux à Santenoge, M. Eric DAUDIGIER, ébéniste à Liffol le Petit et M. Manuel STOLARZ, créateur de personnages à Chaumont. Le prix de la Société d'Encouragement des Métiers d'Art (SEMA) a été attribué à Madame Odile GUENIN et Mademoiselle Catherine BIQUET s'est vue remettre un second prix d'encouragement.

Les Trophées Régionaux de l'Artisanat : En 2003, le réseau des Chambres de Métiers de Champagne-Ardenne, en partenariat avec le Conseil Régional, a organisé la 3^{ème} édition des Trophées Régionaux de l'Artisanat qui récompensent les artisans remarquables dans les thématiques :

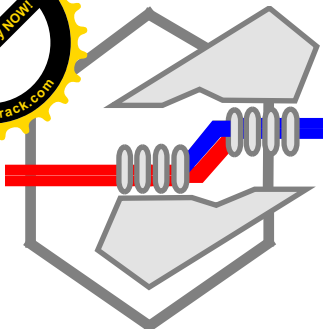
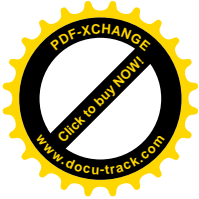
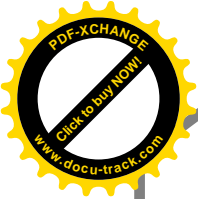
- 1- création-reprise d'entreprise,**
- 2- Développement de la formation professionnelle,**
- 3- Stratégie commerciale de l'entreprise,**
- 4- Dynamique de l'investissement et de l'emploi.**

Dans le thème 1, notre ambassadeur départemental a été M. Lionel FEUTRY thanatopracteur à Harréville les Chanteurs, dans le thème 2 M. Alain PENNÉ garagiste à Brethenay, dans le thème 3 M. Eric DAUDIGIER ébéniste à Liffol le Petit et dans le thème 4 M. Jacky PELLETIER fabricant de meubles à Jonchery.



Notre Compagnie s'est inscrite dans les campagnes nationales de communication, promues par le Fonds National de Promotion et de Communication de l'artisanat dans le cadre de l'Artisanat Première Entreprise de France.

C'est ainsi que du 15 au 22 mars 2003, la Chambre de Métiers de la Haute-Marne a participé à la Semaine Nationale de l'Artisanat ainsi qu'à la Semaine Nationale de la création d'entreprise du 09 au 15 octobre 2003.



La Chambre de Métiers de la Haute-Marne vous remercie de l'intérêt que vous avez porté à la lecture de ce document.

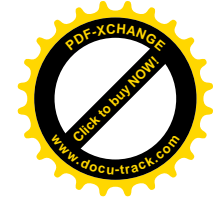
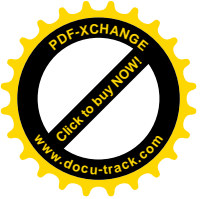
Outil de communication à part entière, ce premier rapport d'activité a pour vocation de rendre compte de la politique menée par les élus de la Chambre de Métiers et sa traduction dans l'activité par les services de notre Compagnie.

Il vous informe donc sur nos missions, nos actions et leurs réalisations en Haute-Marne et dans ses territoires, au cours de l'année 2003.

Ce rapport d'activité est le fruit du travail de l'équipe dynamique de la Chambre de Métiers composée de 17 agents, équipe à qui j'adresse ici tous mes remerciements.

***Patrick VIARD
Secrétaire Général,
Directeur des services.***





CHAMBRE DE MÉTIERS DE LA HAUTE-MARNE
9, rue Decrès – 52012 CHAUMONT CEDEX – Tél. 03.25.32.19.77 – Télécopie : 03.25.32.89.50
mel : cm.chaumont@cm-haute-marne.fr

Antenne de Saint-Dizier
CHAMBRE DE MÉTIERS
5, rue de l'Abbé Gruet
52100 SAINT DIZIER
Tél.03.25.56.52.40 – télécopie : 03.25.06.26.97
mel : cm.saint-dizier@cm-haute-marne.fr

Antenne de Langres
CHAMBRE DE MÉTIERS
80, rue des Auges
52200 LANGRES
Tél.03.25.88.53.79 – télécopie : 03.25.88.04.44
mel : cm.langres@cm-haute-marne.fr